



PROJET DE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 AVRIL 2021

Membres présents : Guillaume BONIN, Didier MAZILLE, Pascale MANFREDI-VIELFAURE, Agnès FOURNIER, Marie-France CONSTANT, Jacqueline BALAZUN, André JOUVE, Annette Van DONGEN (à partir de 17H45), Pierre GLACHANT, Boris DESCAMPS

Ouverture de la séance à 17 heures à la Pourette

1/ Désignation du secrétaire de séance : Pierre GLACHANT (unanimité)

2/ Approbation du CR du CM du 17.12.2020 :

8 voix pour et 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)

3/ Budget général de la commune (M14):

• **Compte administratif 2020**

Didier MAZILLE, en l'absence du maire, présente le compte administratif 2020, lequel a été validé par le compte de gestion 2020 fourni par la trésorerie.

Il en ressort un excédent de fonctionnement de 139 668,10 €, et un excédent d'investissement de 189 387,06 €. Les projets en cours d'investissement ("Restes à réaliser") s'élèvent à 513 882,24 €. Cette somme ne comprend pas les subventions qui ne seront versées qu'une fois les chantiers commencés.

7 voix pour , 1 contre (Jacqueline BALAZUN)

- **Affectation du résultat :** L'excédent d'investissement (189 387,06 €) est de droit affecté en section d'investissement.
- Guillaume BONIN propose que l'excédent de fonctionnement (139 668,10 €) soit affecté de la façon suivante :
 - 106 600 € en section d'investissement
 - 33 068,10 € en report sur la section de fonctionnement

8 voix pour et 1 contre (Jacqueline BALAZUN)

4/ Impôts 2021 :

- **Proposition :** Guillaume BONIN, conformément à nos engagements, propose de maintenir les taux d'imposition actuels.

8 voix pour, 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)

5/ Budget général de la commune (M14):

- **Budget prévisionnel 2021 :** Didier MAZILLE présente le budget prévisionnel 2021 :

- Section de fonctionnement à hauteur de 621 640 €. En 2020 le même budget s'élevait à 594 377 €. L'écart majeur est dû au fait de porter des provisions sur les créances dues à la commune (loyers, cantine...) pour un montant de 20 998 €. Il s'agit d'un changement de pratique comptable sur la prise en compte des impayés par la nouvelle trésorerie d'Aubenas.

- Section d'investissement à hauteur de 828 858,00 € comprenant la poursuite d'opérations d'investissement démarrées précédemment (station-service, adressage, logements communaux, réfection de murs, travaux de voirie, achats divers)

Les projets nouveaux budgétés en 2021 sont les suivants : Éclairage public au niveau des Genêts d'or (1905 €), goudronnage (financé par les Genêts d'or) du parking au dessus des Genêts d'Or. 3000 € pour commencer à travailler sur les emplacements de containers. 4000 € pour un aspirateur à feuilles. 2000 € pour une sécurisation de l'informatique de la Mairie, avec la création d'un serveur. 17 000 € pour la rehausse du parapet du Pont de Chastanet. 20 000 € pour la réfection de murs de soutènement de routes communales. 25 000 € pour l'achat (dernier paiement) de l'ancienne gendarmerie du Mazel auprès du département de l'Ardèche. Par ailleurs 10 000 € pour la rénovation énergétique d'un appartement Route de l'Estrade, et 15 000 € pour un projet d'enfouissement de lignes, de l'église jusqu'à la montée du Château de Chastanet. Ces sommes s'entendent comme le reste à charge pour la commune de Valgorge. C'est un niveau élevé d'investissement permis par les forts taux de subventions obtenus, et une dotation exceptionnelle de 40 000 € du département fin 2020.

Guillaume BONIN soumet au vote le budget tel que présenté ci-dessus

9 voix pour, 1 contre (Jacqueline BALAZUN)

6/ Budget Régie Eau Assainissement (M49):

- **Comptes administratifs**

Didier MAZILLE, en l'absence du maire, présente le compte administratif 2020, lequel a été validé par le compte de gestion 2020 fourni par la trésorerie.

Il en ressort un excédent de fonctionnement à hauteur de 77 652,44 €, et un excédent d'investissement à hauteur de 496 319.64 €. Le montant des projets d'investissements en cours ("restes à réaliser") est de 726 430 €.

8 voix pour , 1 contre (Jacqueline BALAZUN)

- **Affectation du résultat :** L'excédent d'investissement de 496 319.64 € est de droit affecté en section d'investissement. Guillaume BONIN propose que l'excédent de fonctionnement (77 652,44 €) soit affecté en totalité en section d'investissement
 - **Vote : 9 voix pour, 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)**

7/ Rapport sur la qualité de l'eau et de l'assainissement 2020

Guillaume BONIN souligne en particulier le très bon chiffre de la moyenne sur deux ans du rendement de l'eau potable, 81,65%, données fournies à l'Observatoire national des services d'eau et d'assainissement (SISPEA) que tout citoyen peut consulter à <http://www.services.eaufrance.fr/>

En ce qui concerne l'assainissement, la station d'épuration "fonctionne très bien" mais il y a encore du travail à faire au Villard pour séparer les eaux d'assainissement des eaux pluviales.

Pas de vote

8/ Tarifs 2021 Eau et Assainissement

- **Proposition :** Guillaume BONIN, conformément à nos engagements, propose de maintenir les tarifs actuels.

9 voix pour et 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)

9/ Budget Eau Assainissement (M49):

- **Budget prévisionnel 2021**
Didier MAZILLE présente le budget prévisionnel 2021
 - Section de fonctionnement à hauteur de 291 300 €. En 2020 le même budget s'élevait à 186 504 €. L'écart majeur est dû au fait de porter des provisions sur les créances dues à la commune (abonnement & consommation) pour un montant de 16 915 € mais aussi du grand nombre de nouveaux raccordements au réseau prévus cette année. Ce montant (25 000 €) est à la charge des habitants et apparaît de fait en recettes comme en dépenses sur le budget.
 - Section d'investissement à hauteur de 1 424 095,00 € permettant la réalisation des opérations en cours (conduite EP (Eau Potable) St Martin et AEP (Assainissement Eau Potable) Chastanet).

Guillaume BONIN soumet au vote le budget tel que présenté ci-dessus

9 voix pour, 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)

10/ Budget Chaufferie Bois (M4):

- **Compte administratif 2020**

Didier MAZILLE, en l'absence du maire, présente le compte administratif 2020, lequel a été validé par le compte de gestion 2020 fourni par la trésorerie. Il en ressort un excédent de fonctionnement à hauteur de 24 194,63 €, et un déficit d'investissement de 7325,93 €. Il n'y a pas de projets en cours "Restes à réaliser".

8 voix pour, 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)

Affectation du résultat : Guillaume BONIN propose que l'excédent de fonctionnement (24 194,63 €) soit affecté de la façon suivante :

7 326,84 € en section d'investissement

16 867,99 € en report sur la section de fonctionnement

9 voix pour et 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)

11/ Tarifs 2021 chauffage bois:

- **Proposition :** Guillaume BONIN propose de maintenir le tarif du Kwh actuel.

9 voix pour et 1 abstention (Jacqueline BALAZUN)

12/ Budget Chaufferie Bois M4: budget prévisionnel 2021

Didier MAZILLE présente le budget prévisionnel 2021 :

- Section de fonctionnement à hauteur de 70 775,00 €. En 2020 le même budget s'élevait à 64 481,47 €.

- Section d'investissement à hauteur de 28 233, 00 €. L'installation d'une téléalerte sms est prévue pour que les employés communaux soient prévenus par SMS des pannes. Boris DESCAMPS souligne que sur 2022, le raccordement à la future crèche demandera une attention particulière.

Guillaume BONIN soumet au vote le budget tel que présenté ci-dessus

9 voix pour et une abstention (Jacqueline BALAZUN)

13/ Régies comptes de dépôts:

- **Autorisation pour le maire de modifier les régies pour déposer des liquidités à la Poste:**

Du fait du transfert de la trésorerie sur Aubenas, le dépôt des chèques et des liquidités devient problématique. Le Maire, aujourd'hui ne peut du fait de ses délégations modifier les régies existantes pour ouvrir un compte de dépôt sur Valgorge qui faciliterait fortement la gestion

Guillaume sollicite le Conseil Municipal pour l'autoriser à modifier les régies en place

10 voix pour

14/ Litige sur la grange au Chalas:

Le rapport des avocats de la commune préconise un non lieu à statuer puisque le droit de préemption a été retiré. Il estime en outre qu'il n'y a pas lieu de condamner la mairie à payer les frais d'instance.

9 voix pour, Jacqueline BALAZUN ne prend pas part au vote

15/ Adressage:

- Modification de Pontil en Pountil au Villard.

10 voix pour

16/ Questions diverses :

- La Préfecture demande à la mairie d'indiquer d'ici le 12 avril si elle est favorable à la tenue d'élections départementales et régionales en juin, malgré le contexte sanitaire actuel. Le Conseil municipal répond qu'il souhaite de telles élections en juin mais qu'il y ait une clause de revoyure à la mi-mai pour évaluer à ce moment l'état de la pandémie.
- Les membres du Conseil sont invités à regarder attentivement le Guide du village et à indiquer d'ici le 3 mai les modifications éventuelles qu'il faudrait y apporter.

Fin des travaux du Conseil municipal à 19H30